

RAPPORT DU TRESORIER
EXERCICE 2017

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2017 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 542 980 Euros contre 1 621 777 Euros pour l'année 2016.

Les charges d'exploitation passent de 2 241 114 Euros à 2 114 931 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est positif de 286 495 Euros à comparer à celui de 2016 qui était bénéficiaire de 189 028 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 81 488 Euros contre 87 913 Euros pour 2016.

L'excédent de l'exercice s'élève à 367 983 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consoeurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Dahinger
Trésorier